

ACTI BROME CHOC

*Gamme
usage
quotidien*

Traitement de choc sans chlore.
Récupère une eau verte ou trouble.
Idéal pour réactiver le traitement au Brome.

acti SPA

Peut être utilisé dans
le traitement de l'eau
des spas !



Propriétés physico-chimique :

Spécifications standards ou contractuelles	
Teneur monopersulfate de potassium	100 %
Humidité	0,5% max
pH (solution 1%)	2,3
Sans stéarate de magnésium	

Composition :

_ Monopersulfate de potassium (1000.00g/kg)

Conforme à l'EN 16380 : Produit chimique utilisé
dans le traitement des eaux de piscines.

Conditionnement :

En bidon de 1kg.

Mode d'emploi :

L'**ACTI Brome Choc poudre** est conçu pour être
utilisé avec un traitement au brome, en cas de
présence d'algues ou de turbidité de l'eau.

- Verser directement dans le bassin en l'absence
IMPERATIVE de baigneurs.
- Il est recommandé de faire des traitements
réactivateurs au brome au début de la saison,
puis tous les 8 jours.
- L'**ACTI Brome Choc poudre** est pulvérisable.
Pour disperser le produit à la surface du bassin,
le faire IMPERATIVEMENT dans le sens
contraire du vent.

Dosage :

Traitement réactivateur:

Verser 150g d'**ACTI Brome Choc poudre** pour
10m³ d'eau.

En cas d'eau trouble ou verte:

Verser 200g d'**ACTI Brome Choc poudre** pour
10m³ d'eau.

En cas de défaut de traitement:

Verser 150g d'**ACTI Brome Choc poudre** pour
10m³ d'eau.